



# COMMUNE D'ARZIER - LE MUIDS

---

## **Conseil Communal**

Rapport de la Commission ad hoc relatif au préavis municipal No. 04/2021 :  
« Demande de crédit de CHF 34'000.-- TTC pour l'installation de récupérateurs de balles au stand de tir d'Arzier-Le Muids ».

---

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Notre Commission s'est réunie en date du 4 février 2021 pour étudier le préavis susmentionné. Nous avons discuté avec Monsieur le Municipal Christian Dugon et Monsieur Alain Ghilardini qui ont répondu à nos questions et que nous remercions pour leur disponibilité.

### **Commentaires généraux**

En soutenant ce préavis la commission ad'hock vise à affirmer son soutien à la société de tir de notre commune. Cependant, nous soumettons la réalisation de ces travaux au résultats des sondages qui devrait être effectués dans les buttes de tir par le canton.

En effet, si ces sondages devait révéler la nécessité d'effectuer des assainissements, de réaliser ces derniers avant l'exécution des travaux proposés.

### **Propositions d'amendements**

La commission suggère d'exécuter les travaux après les résultats des sondages.

### **Conclusion**

Après avoir pris connaissance du préavis municipal n° 04/2021 et en avoir débattu, la Commission a conclu à son acceptation tel qu'amendé.

Ainsi fait à Arzier-Le Muids, le 4 février 2021.

Mme. Sylviane Jaquet

Mr. Steve Pellaton

Mr. Charles-Emile Ramel

Mr. Patrick König

Mr. Nicolas Vuille